RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00727
Numéro SIREN : 495 006 835
Nom ou dénomination : ABC IMMODIAG

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2024 sous le numéro de dépôt 7618

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SAS ABC IMMODIAG — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 39 Rue de la Bastille 44000 NANTES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 9 5 0 0 6 8 3 5 0 0 0 5 4 — Néant ☐ *

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092023 Net 3	N-1 30092022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 573	AG	9 516	1 057	16 968
	Fonds commercial (1)	AH		AI			6 400
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	31 952	AS	8 726	23 226	11 696
	Autres immobilisations corporelles	AT	69 464	AU	51 418	18 046	4 037
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	16 000	CV		16 000	16 000
	Créances rattachées à des participations	BB	85 392	BC		85 392	4 714
	Autres titres immobilisés	BD	20 119	BE		20 119	113
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	13 181	BI		13 181	13 181
	TOTAL (II)	BJ	246 681	BK	69 660	177 021	73 109
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	350 776	BY	3 372	347 404	289 705
	Autres créances (3)	BZ	12 277	CA		12 277	39 575
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	150 000	CE		150 000	
	Disponibilités	CF	251 827	CG		251 827	412 419
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	764 880	CK	3 372	761 508	741 699
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 011 562	1A	73 032	938 529	814 809

Déposé au Greffe le 11 MARS 2024 sous le N° 7618 RCS N° 07B787

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 98 574 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABC IMMODIAG — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	389 413	280 635
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	135 908	108 778
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	536 320	400 413
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	25 500	41 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	25 500	41 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	43 103	49 682
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	403	497
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	40 200	65 019
	Dettes fiscales et sociales	DY	231 622	195 617
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	27 917	31 535
	Autres dettes	EA	33 464	31 046
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	376 709	373 396
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	938 529	814 809

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	364 930	346 260
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

En Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 938 529.32 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 887 788.30 Euros et dégageant un bénéfice de 135 907.52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	139 766		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 137		16 936
Installations générales agencements aménagements divers	30 116		
Matériel de transport	1 153		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 561		20 477
TOTAL	91 967		37 413
Autres participations	20 714		80 679
Autres titres immobilisés	113		20 006
Prêts, autres immobilisations financières	13 181		
TOTAL	34 008		100 685
TOTAL GENERAL	265 741		138 098

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		129 193	10 573	10 573
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		15 121	31 952	31 952
Installations générales agencements aménagements divers		3 681	26 435	26 435
Matériel de transport			1 153	1 153
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 162	41 876	41 876
TOTAL		27 964	101 416	101 416
Autres participations		0	101 392	101 392
Autres titres immobilisés			20 119	20 119
Prêts, autres immobilisations financières			13 181	13 181
TOTAL		0	134 693	134 693
TOTAL GENERAL		157 158	246 681	246 681

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	116 398	696	107 578	9 516
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	18 441	5 406	15 121	8 726
Installations générales agencements aménagements divers	26 367	3 251	3 681	25 937
Matériel de transport	1 106	47	0	1 153
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 320	3 171	9 162	24 328
TOTAL	76 234	11 875	27 965	60 144
TOTAL GENERAL	192 632	12 571	135 542	69 660

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	696				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 406				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 251				
Matériel de transport	47				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 171				
TOTAL	11 875				
TOTAL GENERAL	12 571				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	41 000	11 500	27 000		25 500
TOTAL	41 000	11 500	27 000		25 500

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 100	1 272			3 372
TOTAL	2 100	1 272			3 372
TOTAL GENERAL	43 100	12 772	27 000		28 872
Dont dotations et reprises d'exploitation		12 772	27 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	85 392	85 392	
Autres immobilisations financières	13 181	13 181	
Clients douteux ou litigieux	5 040	5 040	
Autres créances clients	345 736	345 736	
Personnel et comptes rattachés	570	570	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37	37	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 608	9 608	
Débiteurs divers	2 062	2 062	
TOTAL	461 627	461 627	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 115	1 115		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	41 988	30 209	11 779	
Fournisseurs et comptes rattachés	40 200	40 200		
Personnel et comptes rattachés	86 061	86 061		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 810	50 810		
Impôts sur les bénéfices	6 847	6 847		
Taxe sur la valeur ajoutée	78 412	78 412		
Autres impôts taxes et assimilés	9 493	9 493		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 917	27 917		
Groupe et associés	403	403		
Autres dettes	33 464	33 464		
TOTAL	376 709	364 930	11 779	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	23 713			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	403			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	1 000			1 000

M.SIBERIL Max : 750 actions
Mme SIBERIL Maryse : 250 actions

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Site Internet/Appli web	10 573	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements divers	Linéaire	7 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 an
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 7 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 829
Dettes fiscales et sociales	54 290
Autres dettes	4 560
Total	66 679

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		920
Interets restant à courir	920	
Total (1)		920

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

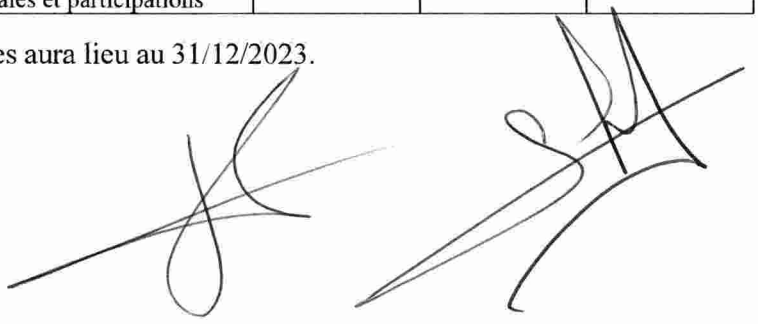
Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			66 560	147 675	214 235
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			59 296	109 318	168 615
- exercice			8 493		8 493
Total			67 790	109 318	177 108
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				3 409	3 409
Total				3 409	3 409

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ABC IMMODIAG BERRY		80.00	
- ABC IMMODIAG CENTRE		80.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Le 1er exercice clos des filiales aura lieu au 31/12/2023.



ABC IMMODIAG
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 39 rue de la Bastille, 44000 NANTES
495 006 835 RCS NANTES

EXTRAIT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 22 FEVRIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 135 907,52 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**135 907,52 euros**
Prélèvement sur le compte « autres réserves »	7 092,48 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	143 000,00 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 143,00 euros par action	143 000,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 143 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 septembre 2022	-	-	-
30 septembre 2021	285 000,00 euros	-	-
30 septembre 2020	142 733,55 euros	-	-
21 avril 2020 (Distribution exceptionnelle)	50 000,00 euros	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 février 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Mme Maryse SIBERIL

Certifié Conforme
La Présidente

Société d'expertise comptable

ABAQ CONSEIL
Hervé MABILEAU
Expert-comptable
Tél : 02 40 32 57 95
conseil@abaq-expert.com

abaq
Conseil & Expertise Comptable

Greffe du Tribunal de Commerce
Immeuble Rhuys
2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44242 NANTES Cedex 2

Le 07 mars 2024,

CB45,15

Objet : Dépôt comptes – ABC IMMODIAG

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier pour le dépôt des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 de la société ABC IMMODIAG, à savoir :

- La décision d'affectation du résultat,
- Une déclaration de confidentialité pour le compte de résultat,
- Le compte de résultat au 30 septembre 2023,
- Le bilan et les annexes au 30 septembre 2023,
- Un chèque bancaire de 45,15 €.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mélodie GABORIT
Service juridique